

Un panel d'experts

Le sujet de l'heure, l'accès à l'eau pour tous

Jacinthe Laliberté jacinthe.laliberte@journaldescitoyens.ca

Un sujet qui retient l'attention des citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs depuis quelques mois. La soirée du 9 novembre avait pour but de laisser les citoyens exprimer leurs inquiétudes quant au projet de la Politique de l'accès à l'eau déposé, en septembre, par le Conseil municipal. « On vous écoute » fut l'expression clé de la soirée lancée par la mairesse.

Dès le début de la rencontre, Catherine Hamé a tenu à s'excuser de la maladresse du début du projet qui a engendré de fortes réactions de la part de la population. Elle a tenu à assurer les citoyens, que le Conseil n'avait jamais eu l'intention d'éviter quelques détails que ce soit.

D'ailleurs, cette rencontre ne pouvait avoir lieu avant que le recueil de 200 pages contenant 140 interventions citoyennes ne soit déposé sur le site de la Municipalité. Cet ouvrage ne comporte pas seulement des commentaires, mais aussi des expertises réalisées par des professionnels.

La responsable de la rédaction de ce recueil a avisé le *Journal* que ces 140 interventions proviennent, pour certaines, d'envoi individuel et, pour d'autres, d'envoi de groupes dûment formés.

Un panel d'experts

Pour cette soirée d'échange, la mairesse Catherine Hamé, encadrée par les experts Stéphanie Provost, avocate et associée chez Prévost, Fortin, D'Aoust et Mathieu Madison, biologiste et gestionnaire dans le domaine de l'environnement, ont répondu aux questions des citoyens.

Fait important, tous les membres du Conseil étaient présents pour rencontrer les résidents au moment de la pause. Cette présence répondait à une demande de quelques citoyens lors du dernier Conseil municipal.

Le besoin des demandeurs d'un accès à l'eau

En 2017, selon la mairesse, le Conseil a reçu une pétition de 125 citoyens demandant notamment un accès à l'eau. Lors de la période électorale, ce besoin fut aussi exprimé à maintes reprises.

Devant le fait que la Municipalité ait cinq propriétés riveraines et que des citoyens aient manifesté un besoin, il est, d'après les dires de la mairesse, du devoir des élus de prendre en compte et de voir à la possibilité de répondre à ce besoin de façon raisonnable et dans le respect de l'ensemble des citoyens.

Les besoins des autres

À l'opposé, le besoin exprimé par les citoyens présents et ceux qui ont répondu à l'appel de la mairesse en envoyant leurs interventions se définit en ces mots : la protection des lacs? Ces derniers ne sont pas contre, mais pas à n'importe quel prix.

Un autre besoin : calmer leur appréhension quant à l'intrusion du myriophylle à épi (MàÉ), inquiétude qui est déjà omniprésente. Les craintes sont réelles : perte de jouissance des lacs, diminution de la valeur des maisons et, surtout, coûts associés aux différents moyens pour tenter de ralentir la progression de la plante. Cette question a été posée au cours de la soirée : « À qui reviendraient les coûts? Aux riverains ou à toute la population? »

D'autres préoccupations ont été évoquées : la surveillance des plages, le lavage des embarcations à la station de lavage dont la localisation est questionnée, l'entretien des sites pour maintenir une certaine propreté, et, en fin de liste, la sécurité des lieux et des baigneurs.

Deux solutions proposées : l'embauche de surveillants selon les sites et leurs particularités et surtout, commencer par un projet pilote au lieu des cinq suggérés dans le projet. La mairesse n'a pu répondre à cette demande.

Une opposition ou plutôt une préoccupation

« Une opposition ou une mauvaise compréhension de la réaction des citoyens qui se sentent plus concernés que d'autres », mentionnent certaines personnes.

Pour essayer de mieux comprendre les préoccupations des riverains et des associations qui travaillent depuis des années à la protection des lacs, John Dalzell, président de l'ABVLacs, a demandé la position du biologiste Mathieu Madison quant aux différents dangers qui guettent les plans d'eau et particulièrement celui qui concerne le myriophylle à épi.

« Dans les Laurentides, on est en retard. On sous-estime l'impact de ce danger », de répondre sans aucune hésitation l'expert. Pour lui, le risque est très grand. Projet ou non, il faut mettre en place un plan d'action dans lequel, on

retrouvera, sans contredit, un fonds de prévoyance.

L'usage des bateaux à moteur déjà réglementé dans la municipalité est un avantage marqué. Cependant restent les embarcations légères comme les canots, les kayaks, les planches à rame (paddle board). Il faut tout contrôler, selon Mathieu.

« Qu'en est-il de la prévention? Comment peut-on la garantir? ». La réponse de Mathieu Madison est très simple : l'intendance collective, traduction de l'expression anglaise « stewardship ».

Pour mieux comprendre l'idée sous-jacente, la vulgarisation par le terme du « bouche-à-oreille » serait aussi appropriée. L'urgence du moment : élaborer un plan d'action pour conscientiser la population. Resteront les visiteurs et les locataires des Airbnb.

Mathieu Madison prône la sensibilisation, l'éducation. Pour lui, Sainte-Anne-des-Lacs a des associations et des organismes qui ont des structures déjà bien établies. Il ne reste qu'à s'asseoir ensemble.

Les citoyens approuvent, mais demandent un soutien de la part du service de l'Environnement. La volonté y est, mais les ressources sont insuffisantes. Le Conseil travaille à la préparation de son budget 2023. « Il faut prévoir » de proposer les citoyens.

Un référendum?

La question d'un référendum a été abordée, plus d'une fois, au cours de la soirée. L'avocate Stéphanie Provost a apporté certains éclaircissements. Juridiquement, il est possible d'organiser un référendum. Cependant, cette procédure est très coûteuse pour les citoyens.

Et la suite?

La décision finale ne sera pas dévoilée avant le printemps 2023 au grand étonnement des personnes présentes dans la salle. Selon eux, printemps 2024 serait beaucoup plus réaliste. Une version modifiée du projet est attendue et une rencontre citoyenne espérée. La population est en attente d'une confirmation.



Approximativement 115 citoyens étaient présents à la rencontre en plus des personnes qui ont assisté en présentiel via la plateforme Zoom. Le panel d'experts qui écoute les recommandations du modérateur de la soirée qui s'est déroulée dans le calme et le respect.



Les administrateurs de l'organisme ABVLACS ont présenté un résumé des différentes actions réalisées par les bénévoles qui œuvrent à la protection des lacs.

L'ABVLacs remercie ses bénévoles

Une reconnaissance bien méritée

Jacinthe Laliberté jacinthe.laliberte@journaldescitoyens.ca

Les administrateurs de l'Agence des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs (ABVLacs) ont eu une année très occupée. Conférence, mémoire déposé dans le cadre du projet de la Politique de l'accès à l'eau pour tous, participation au programme du Réseau de Surveillance volontaire des Lacs (RSVL) et finalement, assemblée générale annuelle. Malgré tout, leur principale préoccupation fut de souligner le travail de ses bénévoles, chefs de lac et brigades des sentinelles.

Étant un organisme communautaire à but non lucratif, l'ABVLacs, de plus en plus connue, a comme mission de veiller à la préservation et à l'amélioration de la qualité de l'eau des bassins versants qui sont sur le territoire de Sainte-Anne-des-Lacs. Pour ce faire, la participation de bénévoles est primordiale. À chaque année, et ce minimalement, plus de vingt chefs de lac, une dizaine de sentinelles et douze membres du conseil d'administration comptent parmi ces volontaires.

Qui sont ces bénévoles?

Commençons par les chefs de lacs qui, pour certains, sont en poste depuis les débuts de l'ABVLacs en 2008. Par canot ou pédalo, ils se dirigent vers la fosse du lac, endroit le plus profond géolocalisé par le ministère de l'Environnement. Aux deux semaines, ils effectuent les tests d'eau et les mesures de transparence dans le cadre du programme du RSVL. Grâce à ce travail et aux données recueillies, les lacs sont sous haute surveillance.

Il en va de même pour les sentinelles des lacs qui, quant à elles, sillonnent à la nage ou en embarcation certains lacs du territoire. À sa deuxième année, ce projet a pour but de scruter méticuleusement les baies des lacs, endroits les moins profonds et préférés par le myriophylle à épi, danger de l'heure pour tous les lacs du Québec.

L'ABVLacs est constamment à la recherche de bénévoles. Avis aux intéressés qui aiment se promener sur un plan d'eau par une belle journée d'été tout en se rendant utile à sa communauté.

Et de là, une reconnaissance bien méritée

Ce déjeuner s'est déroulé, le samedi 22 octobre, au Centre communautaire. Il se voulait, non seulement une rencontre sociale, mais aussi une occasion d'échanger; un moment apprécié par tous.

Échanger sur les problématiques concernant leur lac et sur les problèmes de l'heure sur l'ensemble du bassin fut un moment de partage

apprécié dirigé par John Dalzell, président de l'ABVLacs.

Des problématiques, mais aussi des solutions

Les échanges furent donc très fructueux et nombre de solutions furent proposées. Être proactif semble pour tous les participants d'une évidence même. Ainsi, la localisation de la station de lavage (située dans le parc Henri-Piette, près de la patinoire) considérée comme non stratégique, la sensibilisation et la promotion d'une forme d'éducation auprès des citoyens, notamment auprès des jeunes des cinq camps de jour de la municipalité, ont été longuement débattues.

Un partenariat avec la Municipalité, notamment avec le service de l'Environnement, semble un incontournable. Comme le manque de main-d'œuvre sévit partout, la Municipalité n'y échappe pas. Les bénévoles de l'ABVLacs ont suggéré une « collaboration de bras » avec ce service, et ce, pour différentes tâches.

L'exemple de l'installation d'affiches dans chacune des servitudes, un moyen ciblé pour soutenir la sensibilisation auprès des citoyens et particulièrement des visiteurs et touristes, fut donné par les bénévoles qui sont prêts à tout pour la sauvegarde de la qualité de l'eau.

L'accès à l'eau pour tous

Inévitablement, le sujet de l'accès à l'eau pour tous a été abordé malgré les réticences du président John Dalzell, puisque le sujet n'était pas à l'ordre du jour de la rencontre. Une préoccupation particulière concernant l'accès à l'eau du lac Cupidon, un des sites ciblés par ce projet, a été la cause de ce petit écart. Pour clore cette discussion fortuite, John Dalzell a tenu à préciser que le mémoire *Projet Eau pour tous* avait été présenté aux membres du Comité consultatif de l'Environnement et envoyé sur la plateforme municipale « leaupourtous » exposant la position de l'ABVLacs. Il est possible de trouver ce mémoire en visitant info@abvlacs.org.